

1. Cadre général de l'action

Présentation du TAg56

Le TAg56 est un outil mutualisé par les pôles de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les structures d'accompagnement ESS en Bretagne pour favoriser le développement d'activités et d'entreprises socialement innovantes. Il existe quatre Tag : un par département.

Chaque TAg anime différents dispositifs dont :

Un incubateur : accompagne des projets d'entreprises de l'économie sociale et solidaire pour qu'elles fonctionnent de manière autonome et soient créatrices d'emplois locaux et durables.

Un révélateur : invente des solutions entrepreneuriales solidaires et durables à partir des besoins sociétaux identifiés sur le territoire.

Un idéateur : accompagne les porteur.euse.s de projet à transformer leurs idées innovantes en un projet concret d'entreprise solidaire.

A travers ces outils, nous accompagnons le développement de l'entrepreneuriat local collectif. Un mode d'entrepreneuriat qui parie sur l'intelligence collective et implique les acteurs locaux pour se lancer, se développer, assurer l'ancrage territorial de l'entreprise créée et garantir sa pérennité.

Présentation de l'incubateur

Cet appel à compétences concerne l'animation d'un atelier collectif dans le cadre de l'offre de service de l'Incubateur.

Pour cet incubateur, le TAg56 cible les projets qui :

- # peuvent être initiés par une ou des personnes morales (association, collectivité par exemple)
- # contribuent à la résolution d'une problématique sociale et/ou qui développent une activité socialement innovante et/ou qui développe une activité d'utilité sociale
- # reposent sur un modèle économique pérenne
- # visent à créer des emplois en Bretagne

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté à chaque projet et une mise en réseau avec l'ensemble des partenaires, en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

Une phase de prototypage d'une durée de 6 mois suivi d'une période de lancement sur 6 mois également, le programme d'incubation vise à faire évoluer le projet jusqu'à sa maturité. À ce titre, les projets bénéficient :

- # d'un appui technique et méthodologique spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
- # d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation de moyens indispensables à la formalisation et la consolidation du projet
- # d'une mise en réseau avec des partenaires complémentaires (réseaux de l'innovation sociale, partenaires techniques, partenaires financiers).
- # d'un accompagnement à la recherche de financements (directs ou indirects)
- # de la recherche de solutions d'hébergement du projet
- # De la mise en place d'un suivi individualisé

La capacité d'accueil dans chaque incubateur est de maximum 12 projets simultanément. La sélection des projets s'effectue à l'issue du choix du comité partenarial de sélection selon les critères suivants :

- # le potentiel d'innovation sociale, l'intérêt, ou la réponse à un besoin avéré
- # la capacité du porteur de projet à mener à bien son projet
- # la faisabilité du modèle économique
- # le soutien effectif territorial, de collectifs, de bénéficiaires, ou de la collectivité
- # l'envergure du projet et son potentiel d'emploi
- # une gouvernance démocratique, les valeurs, le sens de l'action

Présentation des entrepreneur.euse.s et de leurs secteurs d'activité

- # **Les participant.e.s sont des porteur.euse.s de projets d'entreprise d'innovation sociale** au stade de prototypage de leur activité. Les entrées dans l'incubateur sont intervenues par appel à projets créant ainsi un effet de promotion.
- # **Niveau des participants :** les profils des porteur.euse.s ont été validés par le comité de sélection. Ils sont en mesure de suivre et transférer un niveau élevé de formation tant qu'il reste pratique et opérationnel.
- # **Secteurs d'activité représentés :**

Les secteurs de développement des entreprises d'innovation sociale et d'entreprises sociales et solidaires sont très divers : agriculture, commerce, services, aide à la personne, aides aux entreprises, nouvelles formes de mobilité, entreprise numérique, sous différentes formes juridiques Siae, Scop, Scic, association, SAS ESUS, etc.

2. Les domaines d'interventions et les objectifs des ateliers dans le cadre de la phase de lancement

Dans le cadre de notre parcours d'accompagnement, nous proposons un cycle d'ateliers mis en œuvre par des personnes ressources externes, complémentaire aux rendez-vous individuels et aux ateliers collectifs.

La présente consultation de janvier 2023 concerne un seul lot, complémentaire à l'appel à compétences lancé en juin 2022, correspondant à une journée d'intervention.

Lot : 1

Intervention : Démarche commerciale

Thèmes proposés :

- **Qu'est-ce qu'une stratégie commerciale ?**
- **Quelles sont les spécificités d'une stratégie adaptée à un projet d'utilité sociale ?**
- **Comment bien vendre son projet auprès de ses partenaires (collectivités, financeurs, bailleurs) ?**

Date : mars 2023

Objectifs de l'atelier :

Le TAg56 attend que les participant.e.s puissent transférer les connaissances acquises et les rendre opérationnelles dans le cadre de la construction de leur projet entrepreneurial.

La séquence portera, autant que possible, sur un corpus théorique et une mise œuvre sous forme d'atelier pratique.

L'accent sera porté sur les échanges entre l'intervenant.e et les participant.e.s sur les études de cas, les exemples tirés de l'ESS, les outils fournis ainsi que les méthodologies.

3. Lieu et conditions matérielles d'organisation

- # L'atelier aura lieu dans les locaux du TAg56, à la MISE, 65 rue Beauvais à Lorient.
- # Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait inférieur à 3 personnes, chaque TAgBZH se réserve le droit d'annuler l'atelier et de le reprogrammer.
- # Lors de chaque atelier, un support théorique sera remis à chacun des participant.e.s et à TAgBZH. Ces supports d'animation (documents, photocopies, etc.) sont élaborés, fournis et photocopiés par l'intervenant.e.
- # L'intervenant.e devra apporter, à chaque séance, le matériel nécessaire aux ateliers (ordinateur, vidéoprojecteur, etc.). Attention la liaison wifi n'est pas toujours garantie.
- # Le recours à des technologies modernes plus respectueuses de l'environnement sera apprécié.
- # Nous prenons en charge :
 - la mise à disposition des salles d'atelier

- la convocation des participant.e.s
- le suivi des inscriptions

4. Livrables et prescriptions méthodologiques

Modalités de rendu de la mission : **les livrables**

- # Des feuilles d'émargement par demi-journée, par séquences d'ateliers réalisés
- # Les supports d'animation
- # Le bilan écrit et l'évaluation de l'intervention
- # Une réunion téléphonique de débriefing

5. Obligations particulières

La réalisation de cette mission est cofinancée par le FEDER, fonds européen. En conséquence, le prestataire retenu aura l'obligation de faire état de la participation des fonds européens, notamment dans le cadre de toute publication ou communication afférente et, le cas échéant, auprès des participants. Au besoin, TAg56 lui communiquera l'ensemble des éléments nécessaires et notamment les chartes graphiques en usage.

6. Budget

Le budget attribué à cette journée est de 750€ **nets de taxe** pour les organismes de formation (ou 750€ TTC pour les autres structures), pour une intervention de 7 heures. Ce prix comprend l'ensemble des coûts externes, y compris les déplacements.

La prestation sera réglée sur présentation d'une facture et remise des différents livrables. Cette facture devra mentionner impérativement :

- le destinataire de la facture : C2Sol -TAg56
- l'objet de l'intervention: Incubateur TAg
- la nature de l'intervention : nom de l'atelier
- les dates de l'intervention

7. Modalités de soumission de la proposition

Pièces à fournir et modalités de forme :

À partir de ce cahier des charges, l'intervenant soumettra une proposition comportant :

- # Une fiche de renseignements de la structure, avec les noms et coordonnées de la personne référente pour cet appel à compétences, ainsi que ceux des intervenant.e.s
- # Une note d'intention (compréhension, reformulation des enjeux de la thématique, Méthode d'animation envisagée : participative, créative, etc. ; outils utilisés pour l'appropriation par les bénéficiaires ; Originalité, initiatives, plus-values) d'un format d'une page recto-verso maximum
- # Le CV de chacun des intervenant.e.s précisant ses compétences et expériences
- # Vos références et des exemples d'intervention similaires

8. Modalités et critères d'appréciation des offres

La sélection se fera sur proposition écrite et, le cas échéant, sur présentation écrite ou orale complémentaire (entretien téléphonique).

Critères de sélection :

- # Compréhension des enjeux et attendus de la mission (30 points) : Compréhension, reformulation des enjeux de la thématique ; Méthode d'animation : participative, créative, etc. ; Outils utilisés pour l'appropriation par les bénéficiaires ; Originalité, initiatives, plus-values ;
- # Qualité de la proposition (30 points) : Dossier complet, Précision et clarté du dossier. Acceptation du prix par jour proposé.
- # Expériences et références sur des missions similaires (40 points) : Compétences techniques vis-à-vis des axes de la thématique ; Expériences sur le même secteur d'activité ; Connaissance des acteurs de l'écosystème ESS breton

La proposition qui obtiendra le plus grand nombre de points sera retenue. Les proposant.e.s seront informés des suites réservées à leur dossier dans les jours suivants la date limite de proposition.

Date limite de retour des propositions par message électronique et/ou par courrier : 31 janvier 2023 à 23H59.

Nom et coordonnées de la personne référente de la consultation :

Alice de Cointet, incubateur@tag56.bzh 06 79 79 68 16

Association C2Sol

65, rue Beauvais, 56 100 Lorient